

**Révision des textes d'application de l'Accord de Victoria révisé et
de la Déclaration de Moroni
Etat de situation**

En application des décisions 2.c et 5.d du 34^{ème} Conseil des ministres de la COI, le Secrétariat général a organisé, avec le concours de l'assistance technique INCA, une série de consultations avec les OPL portant sur la révision du règlement intérieur.

Des sessions se sont tenues par visioconférence les 19 mai, 28 mai, 9 juin, 16 juin, 23 juin et 30 juin 2020 et ont portées principalement sur le cadre du règlement intérieur envisagé ; les autres dimensions du règlement intérieur étant liées aux travaux réalisés en parallèle sur la modernisation de la COI.

Le 10 novembre 2020 s'est tenue une session sur l'état d'avancement des travaux de modernisation de la COI. Cette réunion a permis de montrer les liens existants entre les différentes activités et textes en cours de révision ainsi qu'un projet de chronogramme de consultation avec les OPL.

Un projet de règlement intérieur révisé, divisé en chapitres pour chacun des organes et acteurs de la COI, a été proposé aux États membres le 12 février 2021 pour commentaires en vue de sessions débutant le 24 février 2021. Cette nouvelle mouture élaborée avec l'appui de l'assistance technique INCA permet également de répondre aux exigences des accréditations aux 9 piliers de l'Union européenne et auprès du Fonds Vert pour le climat conformément à la décision 5 alinéas b et d.

Les commentaires de la France ont été reçus le 13 février et intégrés dans une nouvelle mouture proposée aux États membres le 19 février 2021.

Après deux sessions de travail les 24 et 25 février 2021, les États membres ont été invités à apporter leurs commentaires et propositions de modifications.

Les commentaires des États membres ont été reçus :

- Pour Maurice : le 12 avril 2021
- Pour les Comores et Madagascar : le 22 avril 2021

Il est à noter que l'assistance technique INCA a informé le Secrétariat général que la prise en compte, en l'état, des propositions reçues des États membres en avril ne permettrait pas l'application des bonnes pratiques de gouvernance et le respect des normes minimales requises en vue des accréditations.

Il est signalé, en complément, que l'assistance technique INCA, en appui au Secrétariat général, a contribué à l'élaboration de nouveaux textes pour les fonctions d'audit. Il s'agit notamment :

- de la nouvelle charte d'audit interne,
- du règlement intérieur du comité d'audit,
- du manuel d'audit interne, de l'évaluation des risques d'audit interne,
- du plan d'audit.

Ces documents ont été adoptés par le Comité d'audit et des risques.

.../...

En outre, d'autres textes d'application et procédures dont les projets de révision sont en cours de finalisation devront donner lieu prochainement à des consultations avec les États membres, notamment :

- La politique et manuel de procédures pour les ressources humaines
- La politique et manuel de procédures pour les marchés et contrats
- Les politiques et manuels de procédures pour l'administration et finances
- La politique et manuel de procédures pour les technologies de l'information.

Il est à noter également que le Plan de développement stratégique (2018-2021) arrive à échéance. L'assistance technique INCA pourra accompagner l'élaboration d'un nouveau PDS devant être, par ailleurs, en phase avec la mise en place d'une gestion axée sur les résultats et d'un budget de performance.

Il est aussi à noter que la finalisation du manuel de procédures pour les ressources humaines est intimement liée à l'avancée sur la préparation du nouveau PDS.

Les travaux sont donc appelés à se poursuivre avec les États membres.